

Casque BRENNUS

Conception et fabrication 100% française



NFEN 397

NFEN 50365

36 mois

330 g

Domaine d'utilisation

Casque de protection destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie.



Coiffe polyéthylène



Coiffe textile



Caractéristiques

Le BRENNUS est constitué de :

- une calotte en polyéthylène moulée sous pression :
 - avec aérations réglables type BTP
 - sans aérations type EBT
- un harnais comportant :
 - une coiffe en polyéthylène basse densité, ou une coiffe en tresses textile
 - un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à glissière, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 53 à 63 cm, ou avec serre-nuque à crémaillère réglable de 49 à 63 cm, monté avec une garniture de confort sani-contour 32 cm

Poids : 330 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

Durée d'utilisation : 36 mois

Coloris :



Casque sans aérations : blanc.

Coloris spéciaux :



Autres coloris, nous consulter.

Accessoires

Porte-badge rigide arrière, kit 6 stickers haute visibilité, écrans faciaux grillagés, polycarbonate ou acétate, dispositif anti-bruits, porte-lampe et passe-fil, lampe frontale, coiffe textile, bandeau à glissière, bandeau à crémaillère, jugulaire coton ou cuir en 12 et 20 mm, garniture confort sani-contour de 32 cm, protège nuque rafraichissant, coiffe de propreté, bonnet anti-froid.

Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (55 x 50 mm), latéral (110 x 18 mm) ou arrière (50 x 30 mm) par estampillage à chaud de votre sigle ou raison sociale.

Certifications et tests

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 397, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, **-20°C**
- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole 440V~**

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 50365 :

- essai d'épreuve diélectrique 5 000 V et essai de tenue diélectrique 10 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole double triangle - classe 0**

Le casque de protection est conforme au PREN 50365, les tests sont les suivants :

- essai d'épreuve diélectrique 20 000 V et essai de tenue diélectrique 30 000 V sur le modèle sans aérations (EBT).

Le casque de protection a obtenu le droit d'usage de la marque NF, dont les exigences sont :

- chocs et pénétration après vieillissement dans tous les coloris
- réglage de la hauteur de port et centrage dans la calotte
- garniture de confort obligatoire
- espace libre latéral
- rigidité latérale
- obligation de dispositifs pour adapter des accessoires
- inspections périodiques par l'AFNOR



bandeau avec serre-nuque à crémaillère



version FORESTIER avec option protège-nuque

AET (casque) 0069/478/158/07/08/08305

AET (casque) 0069/478/158/05/07/07029

PV PREN 50365 (casque) 14/05125/UTAC

MARQUE NF - Licence 107A00